

PROTOCOLE COVID-19

Application en formation

En cette période Covid-19, il est essentiel de réviser nos mesures en termes de sécurité sanitaire et de les adapter, afin de s'assurer que nos formations s'effectuent toujours dans les meilleures conditions possibles.

Votre sécurité est notre priorité. C'est pourquoi, nous avons développé ce mémento afin de rappeler à tous les mesures à suivre pour assurer et garantir le bon déroulement de la formation.

Nous demandons à chacun de suivre et de respecter ces règles avant, pendant, et après la formation, ainsi que les recommandations gouvernementales du pays.

Ces mesures de sécurité adhèrent au protocole national mis en place face à la pandémie de Covid-19 :

Décret n°2020-545 du 11 mai 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de COVID-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire autorisant l'accueil du public pour les établissements de formation et les Centres de Formations d'apprentis à partir du 11 mai, et au protocole national pour assurer la santé et la sécurité des salariés en entreprise face à l'épidémie de Covid-19 du 31 Août 2020.

Nous rappelons que la sécurité de chacun dépend de l'attitude responsable de tous !

Mesures de sécurité

Merci de bien vouloir respecter ces réglementations qui s'inscrivent dans le cadre d'une politique sanitaire nationale et s'articulant autour de quatre principes généraux :

1. Le maintien de la distanciation physique

→ le respect d'une distance minimale d'1 mètre entre chaque personne permet d'éviter les contacts directs et une contamination. Elle doit être respectée et appliquée dans tout contexte et en tout lieu. Si cette distance ne peut être appliquée, une vigilance renouvelée ainsi que le port de masque sera nécessaire (déplacements en véhicules pour les simulations).

2. Le port du masque en espace intérieur ou restreint est obligatoire

→ Lors de votre formation, il s'agit du temps dans les salles de formation ainsi que dans les véhicules lors de déplacements et/ou simulations.

3. Utiliser du gel hydroalcoolique

→ Du gel hydroalcoolique sera fourni sur place et sera disponible pour l'ensemble de la formation. Toutefois il est recommandé d'avoir sa bouteille personnelle à portée de main.

Il est de la responsabilité des participants de venir avec leurs masques sur l'ensemble de la formation.

4. L'application des gestes barrières.



Se laver **très régulièrement** les mains. Notamment après des exercices et autres mises en situation.



Tousser/éternuer dans son coude ou dans un mouchoir.



Utiliser un mouchoir à usage unique et en disposer hygiéniquement.



Saluer sans serrer la main - éviter les embrassades ainsi que les contacts autant que possible.

5. Autre EPI

▪ Gants à utilisation unique (quand cela s'applique).

→ Les gants ne seront pas portés de façon systématique. L'utilisation des gants ne se fera que dans le cadre d'actions spécifiques et de courtes durées, nécessaire pour l'accomplissement de la formation.

(Selon le protocole national du Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion, il est préférable d'éviter de porter des gants en période prolongée, car ils deviennent eux même vecteurs de transmission.)

▪ Informer OSC ou les formateurs en cas de symptômes et ne pas vous présenter à la formation si vous vous sentez malade.

→ Si vous présentez un des symptômes du Covid, veuillez informer OSC ou les formateurs immédiatement.

→ Indifféremment du type de symptômes, si vous ne vous sentez pas bien veuillez prévenir OSC ou les formateurs et ne pas venir sur le site afin de ne pas être en contact avec le reste des participants.

Avant la formation :

❖ Responsabilité individuelle

Pareillement aux mesures sanitaires à suivre pendant la formation, une certaine vigilance doit être observée par tous les participants avant et après la formation.

Préparer son départ :

- Les symptômes et le temps d'incubation étant différents pour chaque individu, il est important d'être vigilant lors de vos déplacements et engagements avant la formation. Nous vous demanderons pendant les 15 jours précédents le début de votre formation de bien vouloir rester prudents et consciencieux avec les gestes barrières.
- Il est impératif avant votre arrivée de remplir la déclaration sur l'honneur d'absence de symptômes (fièvre ou des frissons, toux ou augmentation de la toux habituelle, fatigue inhabituelle, essoufflement inhabituel lors d'un petit effort ou d'une prise de parole, douleurs musculaires et/ou courbatures inhabituelles, maux de tête inexpliqués, perte de goût ou d'odorat, diarrhées inhabituelles).
- Nous vous demandons également de nous contacter au plus tôt si vous pensez avoir développé certains de ces symptômes. Nos formateurs sont également familiers avec les symptômes.

❖ Mesures de sécurité mises en œuvre par nos formateurs

Arrivée sur le site :

- A votre arrivée sur le site, nos formateurs prendront votre température.
- Un registre de signatures sera mis à votre disposition lors de votre arrivée, sur laquelle figurera noms et coordonnées de chaque participant et formateur, **il vous sera impératif de signer cette feuille de présence !** Cela permettra une traçabilité après formation.

Pendant la formation :

❖ Plan Sécurité & Prévention mis en place par nos formateurs

Les équipements :

- Du gel hydroalcoolique sera disponible durant la formation.
- Des gants à usage unique seront distribués si nécessaire pour les exercices pratiques.

La formation :

- Une prise de température des participants sera effectuée chaque matin pendant la formation.
- Les sessions se dérouleront le plus possible en extérieur, où les mesures barrières resteront applicables.
- Les espaces clos de travail/formation seront aérés un minimum de 15 minutes toutes les trois heures, au cours des pauses, permettant aux participants de sortir de la salle et d'aller s'aérer.
- Les formateurs seront responsables de l'agencement des postes de travail afin de diminuer les risques.

❖ Mesures de sécurité à respecter durant la formation

Nos formateurs feront un point d'information avec les participants, sur les mesures de sécurité à observer pendant le déroulement de la formation.

- Nous demandons aux participants de respecter les règles de distanciation physique.
→ *observer une distance minimum d'un mètre entre chaque personne*
- Lors de déplacements et simulations en véhicule, cette règle ne pourra pas toujours être respectée. Elle sera remplacée par les suivantes :
 - Aération permanente des véhicules (fenêtres ouvertes obligatoires).
 - Port obligatoire du masque.
 - Désinfection des mains avant et après le déplacement par gel hydroalcoolique.

Après la formation :

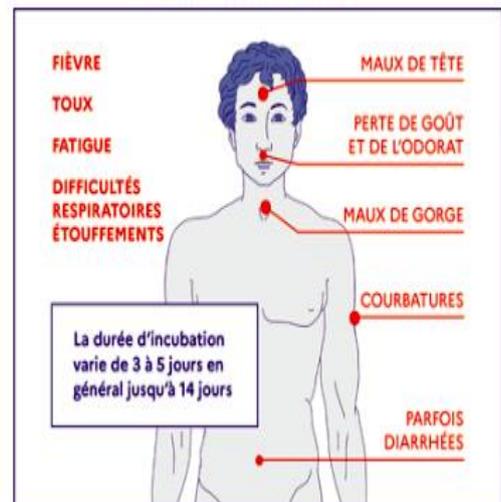
❖ Traçabilité

Pour nous assurer une sécurité en continue, nous demandons aux participants, de rester vigilants, durant la quinzaine de jours succédant à la formation, face à la manifestation de symptômes.

Si vous êtes symptomatique, ou positif au virus, nous vous demandons de contacter **au plus vite** notre équipe, afin de les avertir de votre état de santé.

Cela nous permettra de contacter tout autres participants, formateurs, et/ou tierces personnes ayant été en votre contact, afin de les prévenir.

Quels sont les signes ?



OSC vous remercie.

Nous avons hâte de vous retrouver pour cette formation !

Nous vous remercions de votre compréhension et participation à notre plan **Formation Covid Safe!**

**Nos formateurs certifiés s'investissent au cœur de chaque formation, pour vous préparer, vous former, et s'assurer de votre sécurité.
Nos formateurs sont impatients de vous rencontrer !**

Pour toutes questions, n'hésitez pas à nous contacter : contact@othersolutions.net